

”
PRÊTS À EMPORTER
à partir du
SAMEDI 14 NOVEMBRE
10h-12h
“

MODE D'EMPLOI : RETOURS ET EMPRUNTS DE VOS DOCUMENTS

Pour qui ?

Les adhérents des bibliothèques du réseau Commonly ainsi que toute personne souhaitant s'inscrire.

Si vous souhaitez vous inscrire à la bibliothèque de Meys, merci de nous contacter par mail.

Comment choisir ?

Pour réserver vos documents, vous avez deux possibilités :

- Faites votre choix sur notre catalogue en ligne :

<https://commonly.bibenligne.fr/>

- Réservez les documents que vous voulez emprunter.

Identifiants oubliés ? Demandez-les nous par mail.

Envoyez vos souhaits par mail : bibliotheque.meys@cc-mdl.fr

(indiquez nous des titres, des auteurs des livres que vous souhaitez, ou des genres de livres ou des thèmes de documentaires)

VENIR CHERCHER SES RÉSERVATIONS

Un mail vous avertit quand les documents réservés sont à votre disposition. Munissez-vous de votre attestation de déplacement dérogatoire, en cochant la case n°2 : «... Retrait des commandes... ».

Le « prêt à emporter » est ouvert le samedi de 10h à 12h, présentez-vous devant la bibliothèque, sans entrer dans les locaux. Les documents sont « pré-prêtés » sur votre carte. Donnez-nous simplement votre nom pour les récupérer. Les documents mis de côté qui n'auront pas été récupérés dans les 15 jours seront remis en circulation.

..... ET DÉPOSER SES RETOURS

Des caisses sont mises à votre disposition pour que vous déposiez directement vos documents en retour. Les documents seront isolés en quarantaine et retirés de votre compte après une semaine.

Lors de votre passage, il vous est demandé de respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire, désinfection des mains, respect des distanciations physiques). En fonction des évolutions de la pandémie et des décisions nationales ce service peut évoluer.



10, rue Félix Faure
(en bas du village)
69610 MEYS

bibliotheque.meys@cc-mdl.fr